



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 401-110-18-28**

**RÉAMÉNAGEMENT DES FEUX DE CIRCULATION ET AJOUT D'UNE VOIE
DE VIRAGE À GAUCHE À L'INTERSECTION DES BOULEVARDS DE LA
GARE ET DE LA CITÉ-DES-JEUNES**

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 11 h, vendredi le 11 mai 2018, des soumissions pour le projet « Réaménagement des feux de circulation et ajout d'une voie de virage à gauche à l'intersection des boulevards de la Gare et de la Cité-des-Jeunes ».

DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 23 avril 2018, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT

L'entrepreneur général doit inclure dans sa soumission :

- Un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaires au Québec et payable au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de Vaudreuil-Dorion, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50 %) du contrat d'entreprise et/ou l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

CONDITIONS

Seules les personnes, sociétés, compagnie et corporations qui détiennent une licence en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction* et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SEAO sont admises à soumissionner.

L'entrepreneur devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en trois (3) exemplaires dans une enveloppe scellée portant mention : « Réaménagement des feux de circulation et ajout d'une voie de virage à gauche à l'intersection des boulevards de la Gare et de la Cité-des-Jeunes – appel d'offres n° 401-110-18-28 », au bureau du Greffier à l'hôtel de ville, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 7E6, avant 11 h, vendredi le 11 mai 2018, et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 11 h.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ainsi qu'à l'Accord de libération des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-huitième (18^e) jour du mois d'avril deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca